



RAPPORT ESG

ENVIRONNEMENT
SOCIAL
GOUVERNANCE

Sommaire

Environnement

Bilan d'impact

Cas d'étude : Serres PV Les Vergers de Fouillas

5

Social

Emploi et formation

Indicateurs clés

Intéressement des salariés

17

Gouvernance

Organisation du Conseil

Gouvernance et éthique des affaires - Sri Lanka

21

Introduction – Mission du Groupe Volta

La Politique ESG s'inscrit dans la mission du Groupe qui consiste à :

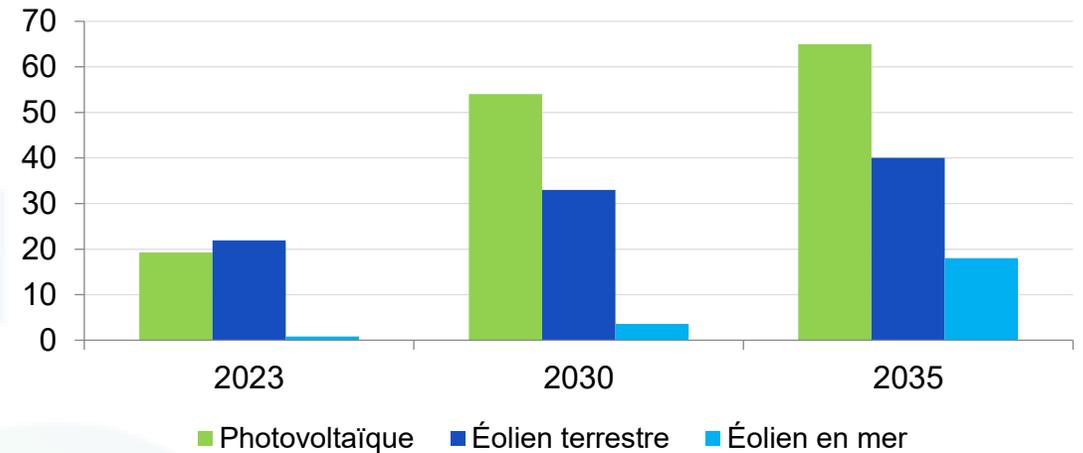
- Participer activement à **l'accroissement de la capacité** de production d'électricité d'origine **renouvelable** en France métropolitaine pour répondre aux besoins de la transition énergétique ;

→ Cette mission s'inscrit dans l'objectif d'atteindre en France plus de 120 GW de capacité installée solaire et éolienne en 2035 contre ~40 GW actuellement

- Développer des projets énergies renouvelables en outre-mer et à l'étranger afin de **contribuer activement à la décarbonation** des économies et à leur indépendance énergétique.

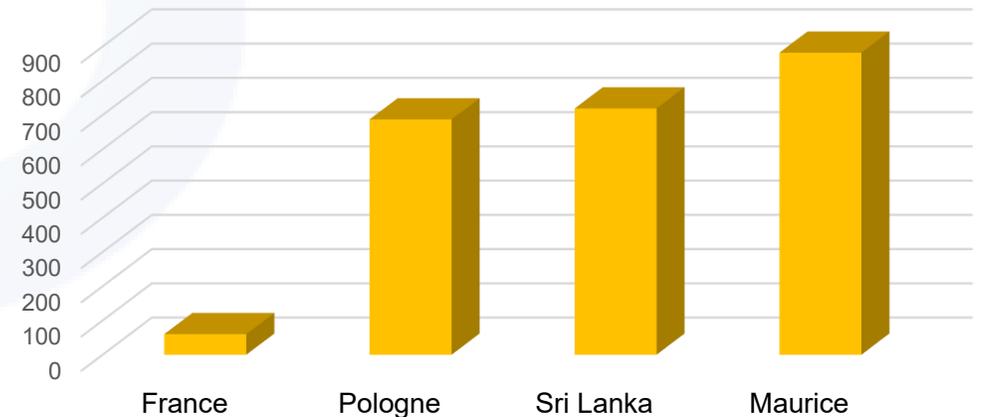
L'activité de Volta est 100% compatible avec la taxonomie européenne

Capacité installée en GW



Source: Stratégie française pour l'énergie et le climat, projet de PPE (2025-2030, 2031-2035).

Intensité carbone de la production électrique (g eqCO2/kWh)



Source: Données Greenly 2023

Introduction - Contribution à cinq objectifs de développement durable de l'ONU



Objectif n°7 : Garantir l'accès de tous à des **services énergétiques fiables, durables et modernes**, à un coût **abordable**



Objectif n°8 : Promouvoir une **croissance économique soutenue, partagée et durable**, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



Objectif n°9 : Bâtir une **infrastructure résiliente**, promouvoir une **industrialisation durable** qui profite à tous et encourager l'innovation



Objectif n°12 : Établir des **modes de consommation et de production durables**



Objectif n°13 : rendre d'urgence des mesures pour **lutter contre les changements climatiques** et leurs répercussions

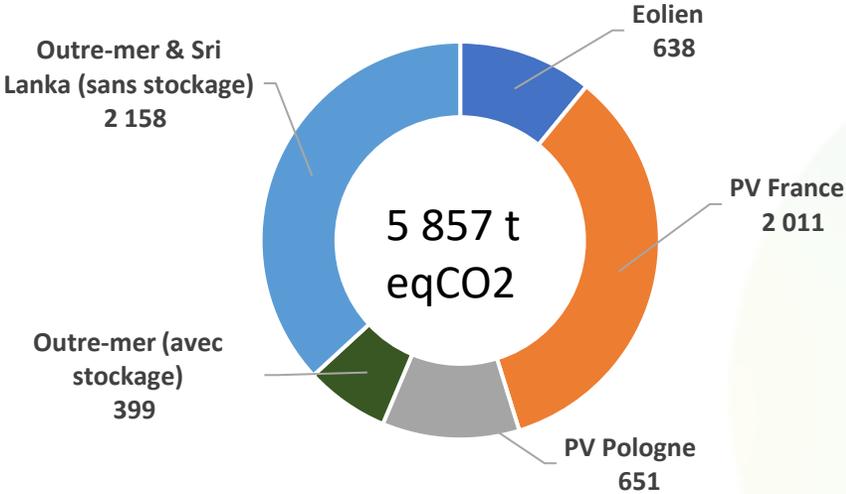


ENVIRONNEMENT

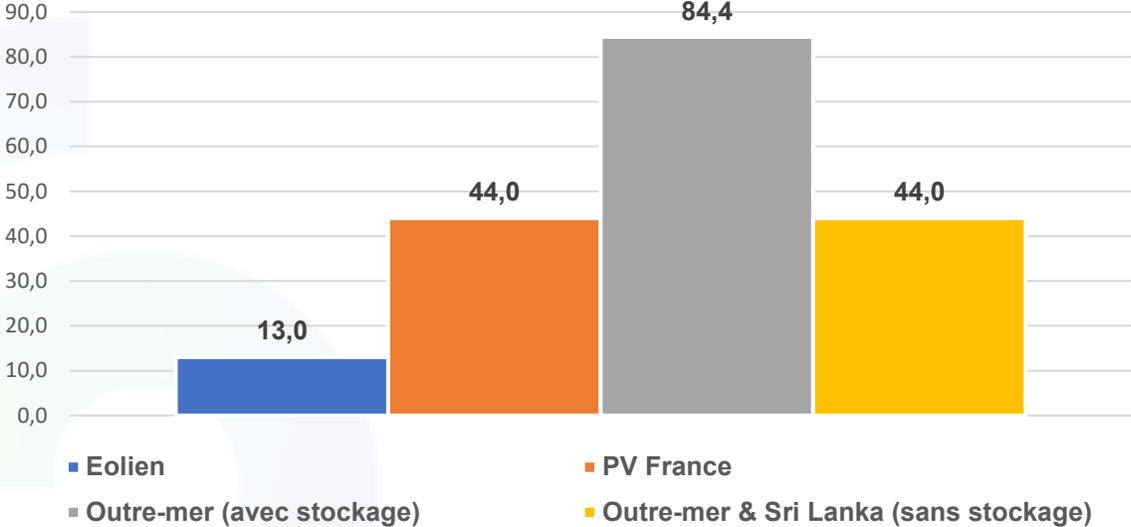
BILAN D'IMPACT ET
MESURES ENGAGÉES

Bilan Carbone 2024

Emissions totales du Groupe, par type de projets (tCO2e)



Emissions (gCO2/kWh)



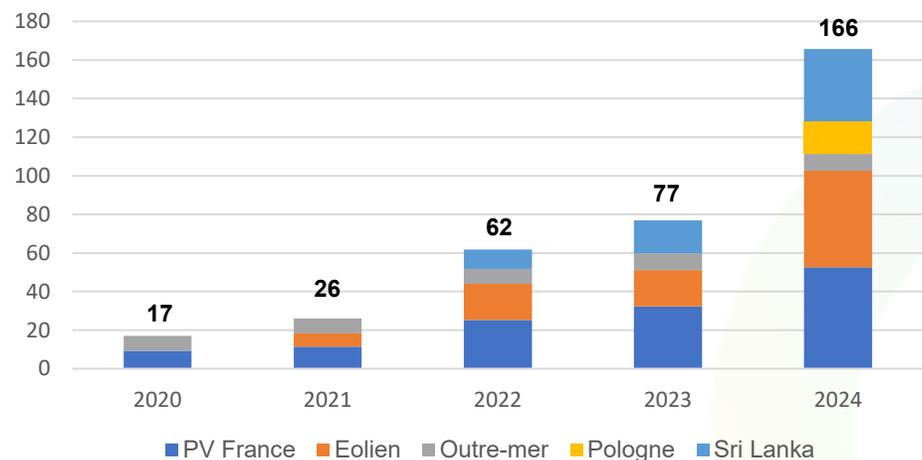
Source: base Ademe - données Icare dans le cadre de l'étude réalisée fin 2024

Le Groupe Volta construit son bilan carbone à partir de bilans carbonés effectués sur des projets types en exploitation.

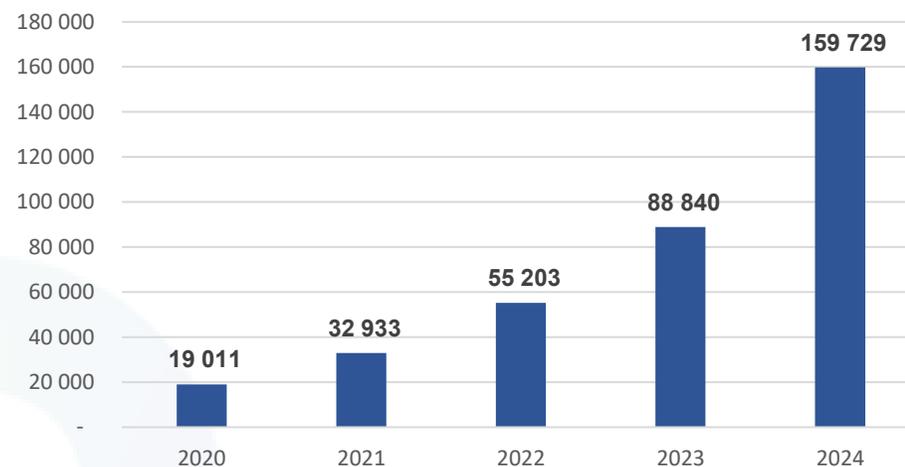
Le Bilan Carbone global est obtenu par **extrapolation** en fonction de la **capacité installée** dans les **différentes technologies** et sur les différentes **implantations géographiques**.

Indicateurs

Capacité installée (MW)



Production annuelle (MWh)



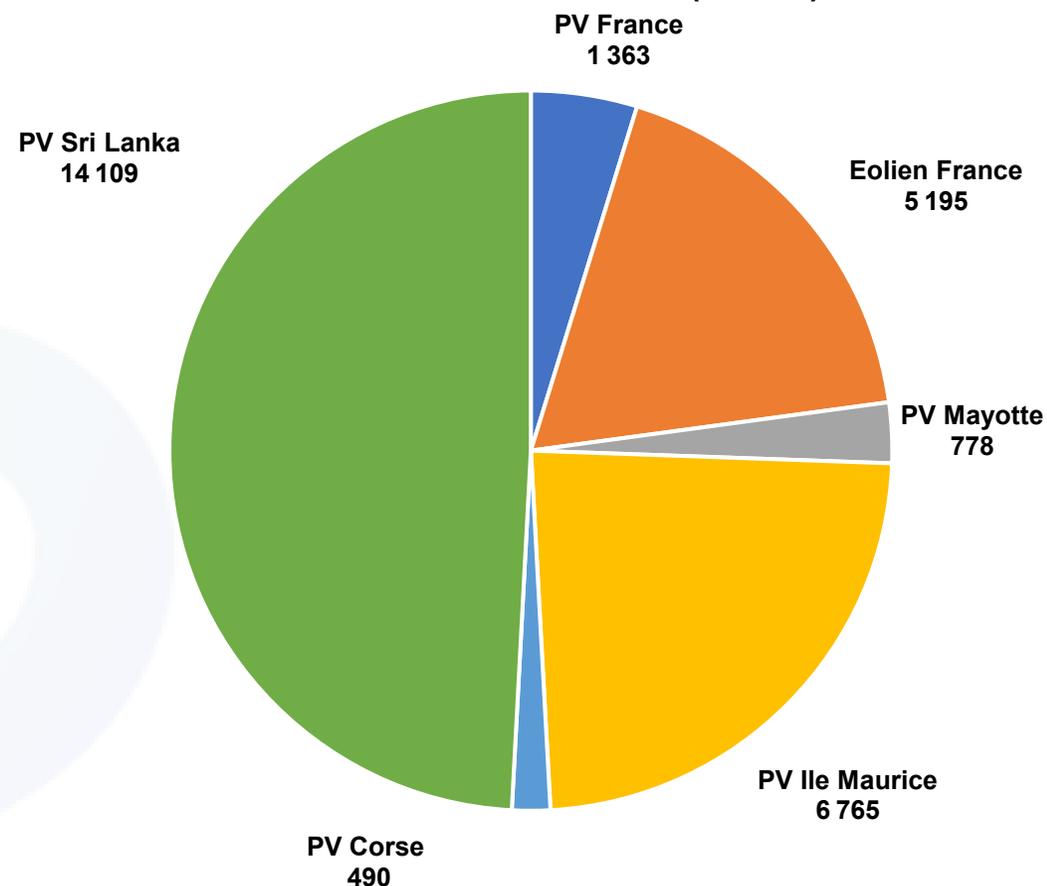
L'augmentation de la production annuelle a été tirée par l'addition **de nouvelles capacités photovoltaïques et éoliennes** en France et en Pologne et la **montée en puissance** des programmes au **Sri Lanka**.

Forte **augmentation de la capacité installée** attendue en **2025** compte tenu des programmes en développement et en construction.

Emissions évitées

- Volta a mené en 2024 une analyse détaillée des émissions évitées avec l'aide du cabinet I Care (en partenariat avec TiLT Capital).
- Les projets développés et exploités par le Groupe contribuent à la **transition énergétique** et **évitent les émissions** causées par des sources d'énergie d'origine **fossiles**.
- Les projets développés dans les pays dont le mix électrique est encore **fortement carboné** (Pologne, Sri Lanka, outre-mer) sont les plus impactants.
- **Les émissions évitées (28 700 tCO2e) sont nettement supérieures aux émissions réalisées (5 857 tCO2e).**

2024 - Emissions évitées (tCO2e)



Source: Evaluation réalisée par extrapolation de l'évaluation faite S2 2024 (sur données 2023) avec le cabinet Icare

Biodiversité

Un environnement réglementaire protecteur

Cadre réglementaire fortement **contraignant** pour les projets PV au sol et éoliens :

- **Etude d'impact** poussée : relevés faune/flore sur plusieurs saisons ;
- **Mesures compensatoires** (principe No Net Loss) : boisements compensateurs, restauration d'habitats favorables à l'avifaune nicheuse, bridage d'éoliennes.

Une stratégie axée sur des projets dont l'impact est limité

Priorité de développement accordée aux toitures PV afin de **limiter l'artificialisation** des sols.

Pour les projets au sol :

- Projets **agrivoltaïques**: projets permettant de maintenir et favoriser la vocation agricole du foncier.
- Projets de **serres agricoles**

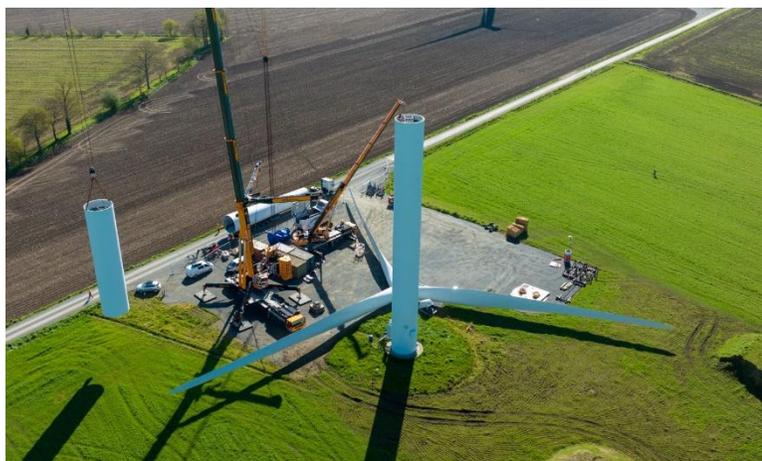


Biodiversité : exemple de mesures de protection (projet éolien de Bel Air)



Principales mesures - Phase travaux :

- Pas de travaux du 1er mars au 31 juillet (période de **nidification**)
- Protection des **zones humides** pendant la construction (interdiction d'y pénétrer)
- **Remise en état** des chemins temporaires



Principales mesures - Phase exploitation :

- **Bridage** entre 1er avril et 31 octobre pour protéger les chauves-souris ;
- **Suivi environnemental** trois 1ère années d'exploitation (puis années 5 et 10)
- Entretien plateforme pour les rendre inattractifs aux oiseaux

Recyclage et matières premières

Éléments clés

- Enjeux de **long-terme** compte tenu **durée de vie** des projets et matériels utilisés (~ 30 ans)
- PV France : panneaux utilisés s'intègrent dans la démarche SOREN
- Éolien : turbines démantelées **réutilisées** sur d'autres géographies (revente turbines de Bel Air en Ukraine et en Turquie), ou à défaut recyclées voire réutilisées en pièces détachées

Engagements à moyen terme

- VOLTA s'engage à s'assurer que tous les équipements soient **recyclés de façon optimale** pour tout projet faisant l'objet d'un démantèlement
- Avec l'internalisation progressive de la maintenance, Volta peut s'assurer que les **panneaux remplacés** sont **réutilisés ou recyclés**, le contrôle des sous-traitants étant plus difficile avec une maintenance externalisée



SOREN



Engagements Volta



- **Limitation du transport aérien** aux déplacements internationaux (et outre-mer)



- Mise en place d'incitations à limiter les déplacements en voiture :
 - Facilitation de l'installation du **domicile à proximité des bureaux** en province
 - Politique de **télétravail** (mise en place début 2024)
- Remplacement progressif (à partir de 2025) de la flotte par des **véhicules électriques**
 - Installations de bornes de recharge au bureau pour inciter les salariés à migrer vers véhicules électriques



- Favoriser des **bureaux peu énergivores** : **installation d'une pompe à chaleur** en 2024 sur le principal site du groupe à Corbières en Provence



- **Sensibiliser** l'ensemble des salariés à la mise en place de **comportements vertueux** (déplacements, habitudes alimentaires, recyclage, etc.) : questionnaires, sensibilisation à l'occasion de séminaires



ENVIRONNEMENT

CAS D'ETUDE:
SERRE PHOTOVOLTAÏQUE –
LES VERGERS DE FOUILLAS

Présentation du projet « Les Vergers de Fouillas »

Volta a finalisé au T1 2023 le développement de **deux serres photovoltaïques** situées dans la Drôme. Après une période de construction menée entre fin 2023 et T4 2024, les deux projets ont été **mis en service début 2025**.

Volta a souhaité évaluer les **impacts** environnementaux et les **bénéfices** générés par ce projet innovant :

Localisation	Loriol-sur-Drôme (26)
Puissance cumulée	4,95 MWc
Investissement Volta	7,4 M€ HT
Production PV annuelle (P50)	7 300 MWh
Chiffre d'affaires annuel PV (P50)	657 000€
Contrat d'achat d'électricité	Complément de rémunération
Surface du projet	45 500 m ²
Cultures	Kiwi (vert, jaune et rouge)
Constructeur de la serre	Richel Group

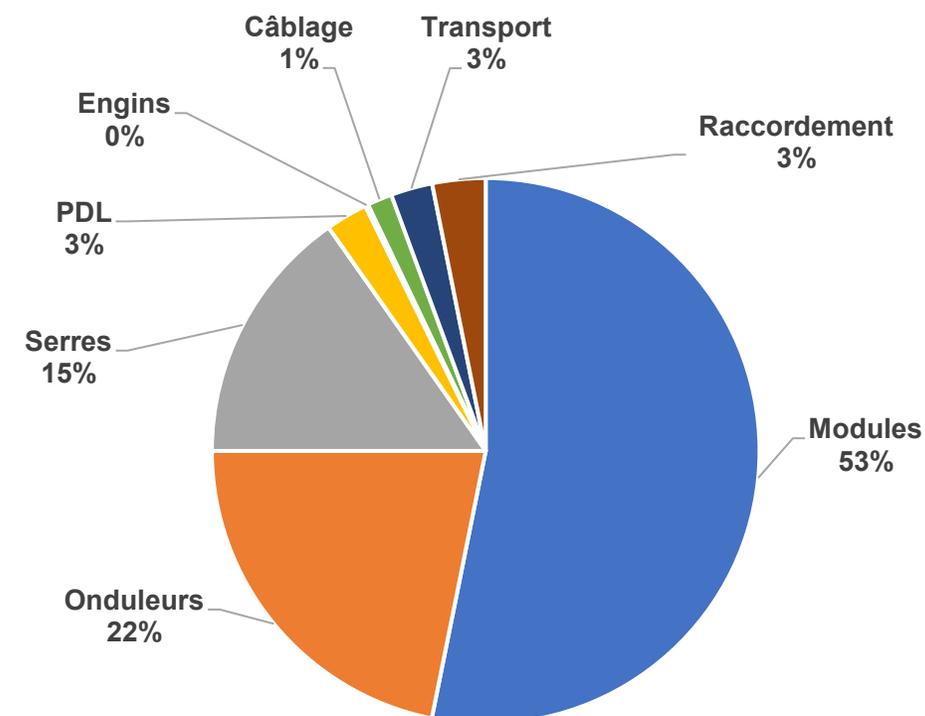


Bilan carbone du projet

- Emissions totales du projet : **3 820 tonnes eqCO2**
 - Production électrique totale (30 ans) : **210 GWh**
 - Intensité carbone : **18g eqCO2/kWh**
- Intensité carbone < 40% à la moyenne des projets PV en France⁽¹⁾



Postes d'émissions - Serres PV



Source: Evaluation interne réalisée à partir des données fournisseurs

(1) Source : Greenly, Bilan carbone Volta 2022, intensité carbone du PV français

Bénéfices environnementaux et agronomiques du projet

Bénéfices environnementaux

- Production d'électricité faiblement carbonée
- Participation à la réduction de la consommation d'énergies fossiles
- Production d'électricité sans artificialisation des sols (préservation de la biodiversité)
- Collecte et régulation des eaux de pluie



Bénéfices agronomiques

- **Protection** des cultures face aux **maladies** (bactériose PSA) **et intempéries**
- Régulation de la **température** et de **l'hygrométrie** grâce au système d'aération (châssis basculants et parois enroulables)
- Modules bifaciaux qui **favorisent l'induction florale** par rapport aux modules classiques
- Rapatriement en France d'une culture essentiellement étrangère (Europe méditerranéenne)
- Prise en charge par Volta d'un investissement très conséquent pour l'exploitant agricole



GROUPE

SOCIAL

EMPLOI ET FORMATION
INDICATEURS CLÉS
INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS

Social – Emploi et formation

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE CRÉATION D'EMPLOIS

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES & PERFORMANCE



ÉCOLES À CORBIÈRES ET À MARSEILLE
#PARTENARIAT

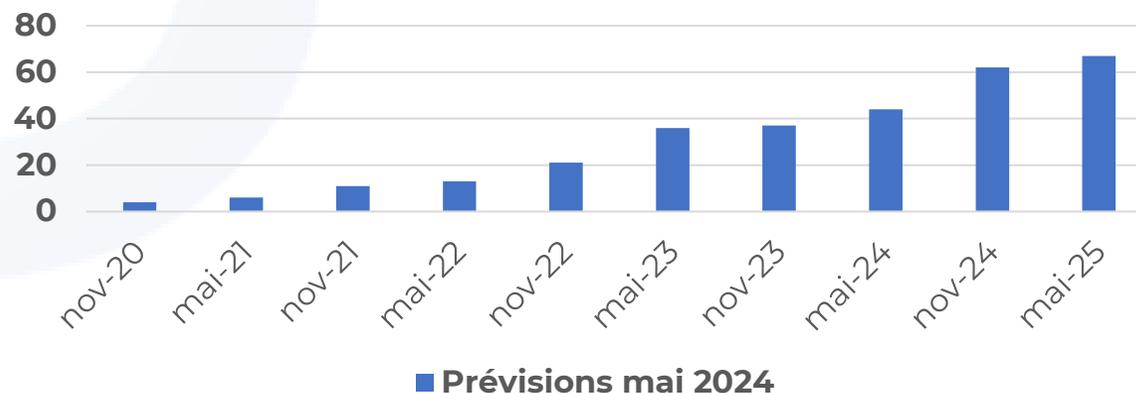


RECRUTEMENT À L'ISSUE DES STAGES
#POLITIQUE



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
#MISE EN PLACE

EFFECTIF TOTAL DU GROUPE ETP PRÉVISIONS



Social - Indicateurs clés

SANTÉ



CHIFFRES CLÉS SELON LES CATÉGORIES D'EMPLOIS



DUERP
#EN COURS DE RÉALISATION



FÉMINISATION DES EFFECTIFS
#POLITIQUE



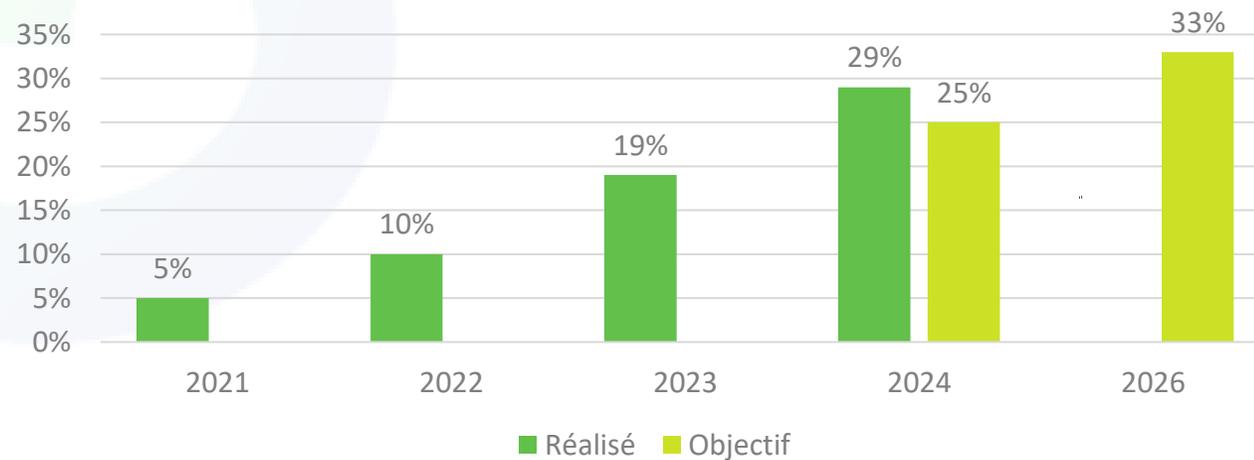
INDICATEURS
#MISE EN PLACE 2024



35/45
#INDICE D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

FEMMES DANS LES EFFECTIFS



Social – Projets en cours

ENGAGEMENT & QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL QVT


1 À 2 JOURS
TÉLÉTRAVAIL


SÉMINAIRE
ET ÉVÈNEMENTS
RÉGULIERS

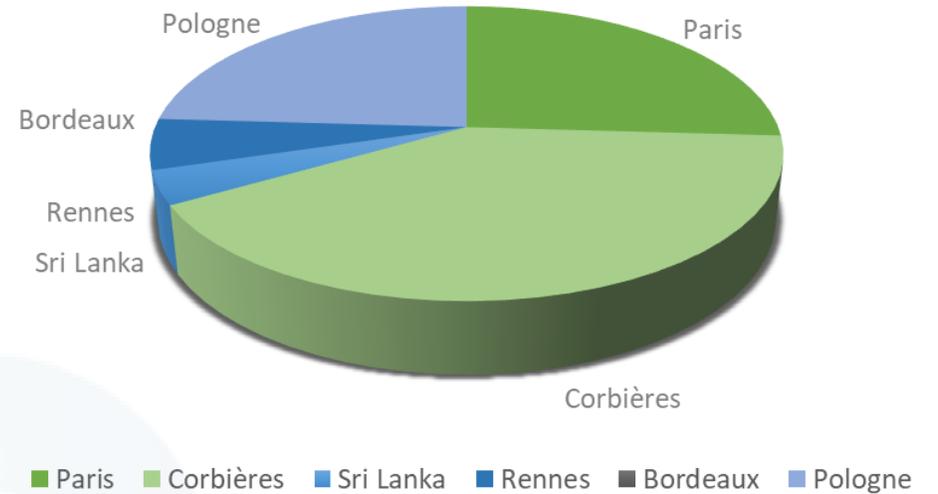
PROJETS RH EN COURS



REPORTING ACCIDENTS DU TRAVAIL PRESTATAIRES



Répartition des effectifs au 31/12/2024



PROJETS RH À VENIR

PROCESSUS RH
#STRUCTURATION ET OPTIMISATION

MARQUE EMPLOYEUR
#RECRUTEMENT

DÉPLOIEMENT DE NOUVEAUX OUTILS (COACHING, MENTORING)
#FORMATION & DÉVELOPPEMENT

SALARIÉS AYANT ACCÈS AU PLAN DE BSPCE

VOLTA INVESTISSEMENTS



ACCESSIBLE À **100%** DES SALARIÉS

SOUS CONDITION D'ANCIENNETÉ (6 mois minimum)

¹ HORS POLOGNE & SRI LANKA

Social – Focus HSSE au Sri Lanka

- Compte tenu du nombre de chantiers ouverts sur de nombreux sites de façon concomitante, le projet sri lankais comporte le plus de sujets et de risques HSSE qui sont suivis de façon précise
- Objectif : Un niveau de suivi et de performance en ligne avec les meilleures pratiques internationales

Une organisation de contrôle bien en place

- Un référent national au siège social à Colombo et dans chaque province + 1 référent spécialiste chez Norfund
- Une formation de tous les sous-traitants au siège sur les bonnes pratiques HSSE
- L'organisation de *Safety Award Ceremony 2024* pour récompenser les meilleurs « élèves »



Un processus de suivi déterminé

- Un *health and safety plan* est implémenté pour chaque chantier
- Audits réguliers des sites de la part des référents HSSE internes de GAIA, mais également de la part d'auditeurs indépendants
- Des métriques précises sont suivies et remontées au management de GAIA jusqu'aux actionnaires (Volta et Norfund) :
 - ✓ Statistiques mensuelles : *safe man-hours, Lost Time Injuries (LTI), incidents, near misses, etc.*
 - ✓ Chaque incident fait l'objet de mesures correctives

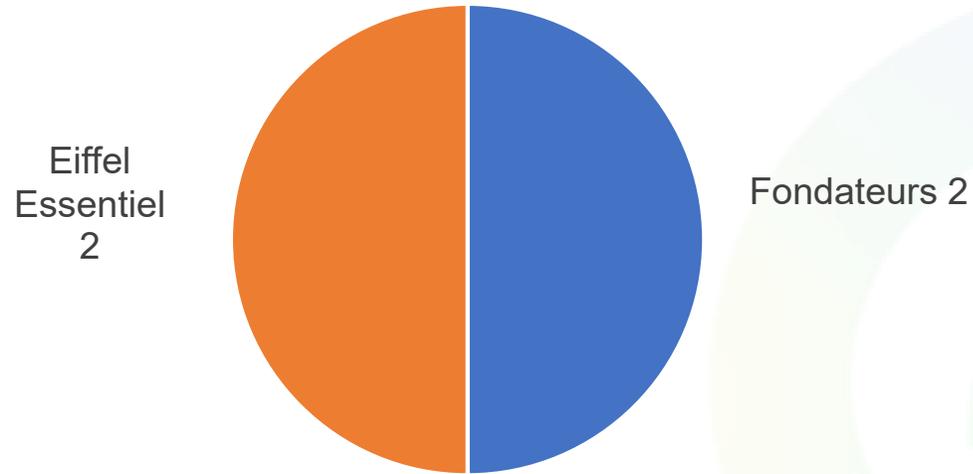


GOUVERNANCE

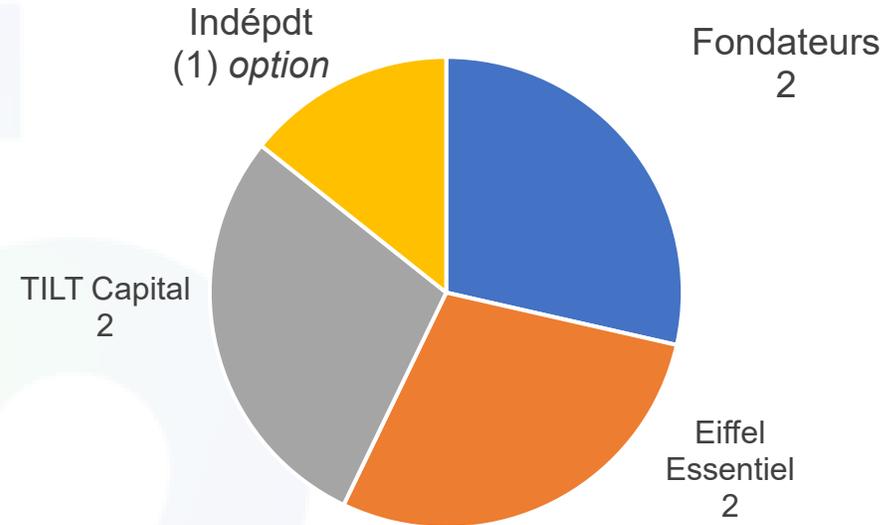
ORGANISATION DU CONSEIL
GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE
DES AFFAIRES - SRI LANKA

Gouvernance - Organisation du Conseil

Composition fin 2022 du Conseil de Surveillance



Composition fin 2024 du Conseil de Surveillance



- Mise en place d'un **code de conduite des affaires** et de **prévention de la corruption**
- Une gouvernance simple qui évolue avec la croissance autour d'un **équilibre entre les fondateurs et les investisseurs**

Gouvernance et éthique des affaires - SRI LANKA

Encadrement strict des **pratiques ESG** au **SRI Lanka** :

- Respect des normes internationales en termes **anti-corruption** et notamment :
 - *OECD Convention on Combating Bribery of Foreign Public Officials in International Business Transactions dated 21 November 1997* ;
 - *UK Bribery Act 2010*.
- Engagement de mettre en place sous 12 mois un programme **Business Integrity** / anti-corruption (the « Compliance Program ») en ligne avec le cadre défini par *OECD Anti-Corruption Ethics and Compliance Handbook for Business. OECD, UNDOC and World Bank, 2013*
- Conformité de la **conduite des affaires** avec les lois locales et les références internationales suivantes :
 - WorldBank EHS Guidelines / IFC Performance Standards ;
 - ILO Core Labour Standards (1998) covering the **elimination of forced and compulsory labor**, discrimination in the workplace, the abolition of child labor as well as the *International Labor Organization's conventions* ;
 - UN Guiding Principles on **Human Rights**.



International
Labour
Organization



VOLTA

GRUPE

